

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1997)
Heft: 99

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nationalité

On nous interroge toujours et encore sur le cas des enfants nés de mère suisse et de père étranger et ayant eu plus de trente-deux ans en 1984, c'est à dire l'année où la loi de filiation par la mère est passée. Mme de Solages-Fels nous dit que ses deux filles nées respectivement en 1955 et 1958 sont suissesses comme elle, alors que son fils, né en 1950, ne l'est pas. Des projets sont en cours, dit-on, pour rectifier de telles absurdités. Il n'en est pas moins vrai que, pour l'instant, tout ce dont peut bénéficier le fils de Mme de Solages-Fels est une procédure de naturalisation accélérée à condition de résider en Suisse. Sans commentaires, comme dit notre abonnée.

Pauvre Pradier !

Nous avons espéré un instant que l'auteur des Vestales des Invalides avait sa rue à Paris. Un de nos lecteurs, M. Jean Négrel, nous détrompe. Comme nous le redoutions, il s'agit d'une de ces nombreuses rues dites "de propriétaire". Mais il y a une rue Pradier à Genève, et ce doit bien être la bonne. Voici un extrait de la lettre de M. Négrel, pour les amateurs de la petite histoire :

"Dans le n° 96 de votre revue, j'ai lu avec intérêt votre article concernant le sculpteur James Pradier. Comme vous le supposez, ce n'est pas son nom qui a été donné à une rue du XIX^{ème} arrondissement de Paris. Il s'agit bien, en effet, du nom d'un propriétaire et voici ce qu'écrit Jacques Hillairet dans son "Dictionnaire historique des rues de Paris" (Edition 1985, tome II, supplément page 751) : "Cette rue, de 1843, porte le nom de Michel-Désiré Pradier, propriétaire, qui la fit ouvrir. Des nombreuses cités d'artistes qui y furent construites, il ne reste que celle du n° 25". Située près des Buttes Chaumont, aujourd'hui dans Paris, elle faisait partie, avant 1960, de la commune de Belleville."

Ramuz

Les admirateurs de l'écrivain vaudois sont nombreux en France. Il existe une Association des Amis de Ramuz, à l'Université François Rabelais de Tours. Son président est M. Jean-Louis Pierre, 10, Mail de la Poterie, 37600 Loches. Nous irons le voir, car en cette année anniversaire, on célèbre un peu partout le grand écrivain roman.

CAISSE DE SECOURS DU HAVRE

Chers amis compatriotes,

Vous avez été moins nombreux, en 1996, à vous souvenir de la Caisse suisse de secours, ce qui s'est traduit par un fléchissement dans le règlement des cotisations.

Notre Assemblée générale s'est tenue le 5 avril dernier. Comme pour 1995, l'exercice de l'an dernier boucle par un bénéfice, mais de moindre importance. Grand merci à nos fidèles cotisants.

Sur proposition de notre trésorier, l'assemblée a décidé à l'unanimité de porter le montant de la cotisation à FF 50 par personne dès janvier 1998. Il est recommandé de s'acquitter de ces montants avant fin septembre.

Les membres du bureau vous remercient de votre générosité présente et future et vous adressent, chers amis compatriotes, les salutations les plus cordiales.

La présidente

Florence Auzou

3, rue Ed. Corbière - 76600 Le Havre

Maison Suisse de Retraite

23, avenue Jean-Jaurès - 92130 Issy-les-Moulineaux

Etablissement pour personnes du 3^{ème} âge

- Priorité aux Suisses et Doubles-Nationaux
- Accueil personnalisé
- Pension complète - prix modérés
- Studios ou appartements deux pièces avec kitchenette et sanitaire
- Assistance médicale et soins
- Salon de coiffure
- Animations
- Espaces de détente
- Grand jardin
- Liaison avec l'Hôpital Suisse mitoyen
- Suivi Sécurité Sociale et Mutuelles
- Métro à 100 m ; station « Mairie d'Issy

Renseignements et inscriptions :

Monsieur André Grasset, Directeur

23, avenue Jean-Jaurès - 92130 Issy-les-Moulineaux

Tél. : 01 46 42 21 41

Un reçu CERFA vous permettant de déduire 50% de cette somme de vos impôts, pourra vous être adressé.

Le soussigné autorise la Maison Suisse de Retraite à Issy-les-Moulineaux à l'inscrire sur la liste des :

- ☐ Membres à cotisation annuelle de 100 F par personne
- ☐ Membres à cotisation unique pour 10 ans de 1 000 F au minimum

Nom/Prénom :

Adresse :

Date/Signature

PUBLICITÉ

Abonnés

Plusieurs lecteurs souscrivent deux abonnements, dont l'un destiné à une personne isolée et peut-être sans moyens. Merci à M. Jacques Rey de nous avoir tenu informés de son geste.

Aviateur

Un de nos abonnés nous a taquinés pour avoir fait suivre dans notre article sur Cointrin (n°94, p 22) le nom de l'Aviateur Comte par un «sic» entre parenthèses. L'explication est toute simple. Nous avons relevé la chose dans un journal de l'époque et il nous avait paru anecdotique que l'on écrive l'Aviateur au lieu de dire le pilote Comte. Il est évident que Comte est un de ceux qui ont illustré l'aviation suisse à ses débuts. Tous les jurassiens le connaissent bien et étaient fiers de ses exploits.

SURESNES MONT-VALERIEN

Près gare - Viager occupé - 1 tête - 87 - Maison d'architecture, 1931 - Parfait état E-O-soleil - séjour double - 3 chambres cuisine - salle de bains - douche - 2 WC - rangements - 2 terrasses constructibles joli jardin - belle entrée - garage 2 voitures cave à vins - charmante habitation et placement sûr
Bouquet : 600 000 F + mensualités 6000 F
Tél.: 01.45.06.52.47.